



Baptême civil: Pièces à fournir

1 MOIS AVANT LA CÉRÉMONIE:

Pièces à fournir pour constituer le dossier:

- Fiche de renseignements** (imprimés ci-joint).
- Livret de famille.**
- Copie intégrale de l'acte de naissance** du futur baptisé de moins de 3 mois. (original)
A demander :
 - A la mairie du lieu de naissance pour les personnes nées en France.
 - Au service central de l'état civil situé à Nantes pour les Français nés à l'Etranger.
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois** (original + photocopie)
Exemple : avis d'imposition ou de non-imposition, quittance de loyer, facture de fournisseur d'énergie, attestation d'assurance du logement, facture de téléphone fixe.
- Pièce d'identité des parents et des parrains / marraines** (carte d'identité, passeport, titre de séjour)

Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

Où déposer le dossier:

A la mairie de Salsigne – 11, Grand'Rue – 11600 SALSIGNE

Lieu de la célébration du baptême:

Salle du conseil municipal de cette même mairie.